

Décret n° 91-1216 du 3 décembre 1991 portant création du Haut Comité de la santé publique

03/12/1991

Abrogé par le décret n° 2006-1676 du 22 décembre 2006 relatif au Haut Conseil de la santé publique et modifiant le code de la santé publique